

Rencontre internationale
« Intelligence territoriale et développement régional par
l'entreprise Expériences internationales comparées »

A Dakhla, les lundi 22 et mardi 23 novembre 2010

DECLARATION DE DAKHLA

Les élus, les opérateurs et les représentants des Chambres de commerce et d'industrie marocains et français et des Confédérations des entreprises, les directeurs généraux des Agences de développement des provinces du Sud, du Nord, les représentants des forces vives économiques, scientifiques et sociales, les présidents des Associations, les experts académiques et praticiens des cinq continents¹ réunis à Dakhla dans les Provinces du Sud du Royaume du Maroc les 22 et 23 novembre 2010;

Reconnaissant que cette réunion internationale pionnière tenue grâce l'engagement et l'hospitalité des autorités du Royaume du Maroc et qui a rassemblé sur le sujet novateur de l'intelligence territoriale des personnalités du monde académique et des experts praticiens des cinq continents a permis,

- d'atteindre un niveau très riche d'échanges et de créativité inspiré par l'esprit de prospective,
- des réalisations d'ores et déjà concrètes à travers la signature de conventions relatives à des projets de coopérations en matière de développement, d'innovation, d'intelligence territoriale et de formation;

Considèrent que le Royaume du Maroc et aujourd'hui particulièrement ses Provinces du Sud, situés à la porte de l'Afrique sub-saharienne constituent un territoire-creuset du codéveloppement du futur, un laboratoire vivant d'un développement ouvert à la fois sur l'Afrique porteuse d'un nouvel espoir de croissance et de développement et sur le Nord - l'Europe, partenaire privilégié;

Soulignent qu'à ce titre les pays africains et francophones et la communauté des CCI réunies dans la Conférence Permanente des Chambres de commerce et d'industrie Africaines et Francophones et les Confédérations Nationales des entreprises ont un rôle essentiel à jouer, y compris dans le renforcement des liens avec les Pays anglophones du Continent Africain.

¹ Allemagne, Argentine, Brésil, Burkina Faso, Sénégal, Mauritanie, Tunisie, Emirats Arabes Unis, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Portugal, Iles Caraïbes, Royaume du Maroc, Serbie, Vietnam

Sont convaincus que la crise mondiale douloureusement vécue par les nations, les peuples et les entreprises du Sud et du Nord constitue un terreau fertile pour innover et penser les modèles de développement inédits de notre siècle;

Reconnaissent que l'appartenance à des réseaux de savoir, de connaissance, de capacités d'intelligence et d'expertise partagés et fondés sur des valeurs communes de confiance, de solidarité, mais aussi de diversité culturelle respectée représente une force puissante de développement et de coopération.

Considèrent qu'à ce titre les réseaux des CCI et des Confédérations des entreprises jouent un rôle majeur dans l'accompagnement des entreprises très petites et moyennes au service des territoires et des projets de développement en partenariat avec les institutions publiques en charges du développement local.

Partagent la conviction que l'intelligence économique entendue comme la maîtrise de l'information et des connaissances au service des stratégies de développement nourrit « la force de frappe coopérative » indispensable pour forger des alliances inédites face aux périls contemporains qui ne peuvent plus désormais être affrontés seuls;

Considèrent que l'ampleur des mutations sociales, techniques, économiques et l'urgence obsédante de la création de nouvelles richesses et d'emplois en particulier par la promotion de l'entrepreneuriat placent la démarche d'intelligence territoriale au centre des leviers de développement et d'innovation de nos territoires au Sud comme au Nord.

Sont convaincus que les dynamiques de développement local par l'entreprise fondées sur la mobilisation du « génie humain » et basée sur une démarche d'intelligence économique et stratégique, tout en contribuant à la promotion de nouvelles générations de modèles de régionalisation, constituent un puissant mouvement de développement durable tout entier orienté vers la réduction des inégalités de développement, la création de nouvelles sources de revenus, la sécurité économique et le codéveloppement solidaire mutuellement partagé.

Décident à ce titre,

- **de contribuer activement** à l'hybridation des réseaux d'experts et de praticiens afin d'entraîner des usages innovants et une utilisation créative de l'intelligence économique au service d'un aménagement des territoires pertinent et adapté aux nouvelles mutations des systèmes productifs locaux et régionaux impulsées par les réalités actuelles de la mondialisation.

Ces réseaux permettent à chacun dans sa diversité de s'enrichir, mais aussi d'intégrer une dynamique d'innovation collective et de coopération par le partage d'expertises et d'expériences entre territoires, entre acteurs du développement des champs de l'industrie, de l'artisanat, de la culture et du social;

- **d'instituer** la communauté d'experts et de praticiens de l'intelligence territoriale réunis à Dakhla comme réseau de savoir et de connaissance dont les travaux seront animés par les Associations fondatrices et qui sera susceptible de se réunir à échéances régulières à l'invitation des communautés nationales de praticiens et d'experts présents à Dakhla, afin de poursuivre et de développer les échanges, suivre et évaluer les travaux et les projets engagés dans ce cadre.

Fait à Dakhla, le mardi 23 novembre 2010